ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Non soutenu

AMENDEMENT

N º 5335

présenté par Mme Chalas, M. Paluszkiewicz, Mme Atger et Mme Pouzyreff

ARTICLE 59

À l'alinéa 2, supprimer le mot :

« volontaires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à soutenir le développement de menus végétariens dans les services de restauration collective relevant des collectivités territoriales.

La diversification de notre alimentation est aussi un enjeu central de santé publique. Il est reconnu que nous mangeons aujourd'hui une part trop élevée de viande dans notre alimentation. Il vaut mieux manger moins de viande mais de meilleure qualité, plutôt que trop de viande de qualité moyenne.

Au-delà de toute considération idéologique, cette réalité doit être transmise à l'ensemble des générations, notamment les plus jeunes, par l'intermédiaire de l'offre de restauration collective et des responsables publics locaux.